

EMPLOI/FORMATION/ORIENTATION

Formation de demandeurs d'emplois  
aux métiers qui recrutent

Signature de la 70ème convention DEFI en 2020

Développement de l'Emploi par des Formations Inclusives



**François BONNEAU**, Président de la Région Centre-Val de Loire,  
**a le plaisir de vous convier aux côtés**  
**d'Anne LECLERCQ**, Vice-Présidente déléguée à la santé  
et aux formations sanitaires et sociales  
**à la signature de la convention partenariale DEFI**,  
conclue entre la Région Centre-Val de Loire,  
le GEIQ représentant A domicile 45, Proximité Services, UNA de Meung  
sur Loire, ADMR,  
les entreprises DOMALIANCE, AZAE, ASDIF,  
la Mission Locale de l'Orléanais, Pôle Emploi Centre-Val de Loire, et les  
OPCO Cohésion Sociale et Entreprises de Proximité,  
**visant à former 14 demandeurs d'emplois**  
**au métier de service d'aide à la personne qui seront ensuite**  
**recrutés,**  
**le mercredi 23 septembre à 11h**  
au sein de l'ADMR, 32 B Rue de Bagneaux - Saint-Jean-de-la-Ruelle (45)

**Formation au métier de service d'aide à la personne :**

Cette action de formation vise l'obtention du « CCP1 – entretien du logement et du linge » dans un premier temps et puis du « Titre Assistant(e) de Vie aux Familles » dans un second temps. Les stagiaires formés par l'AFEC du 21 septembre au 9 décembre 2020 seront ensuite recrutés par les entreprises signataires.

**Au cœur de la chaîne emploi/formation/orientation, la Région à l'écoute des entreprises, développe des offres de formation pour répondre aux besoins de compétences avec ses partenaires.**

La Région Centre-Val de Loire a mobilisé ses partenaires –acteurs de la formation, de l'emploi et de l'orientation – collectivités territoriales et entreprises sur chaque bassin de vie lors des 23 Cordées du Territoire qu'elle a organisé de janvier à mars 2019. Cette forte mobilisation visant à répondre aux besoins des entreprises en matière de formation et de compétences, a rencontré de nouveau un franc succès.

Les entreprises se sont pleinement investies dans cette démarche et ont exprimé leurs besoins lors des 23 Cordées. Ces rencontres ont permis d'une part, d'accompagner les entreprises dans leur projet de recrutement et d'identifier les profils recherchés, et d'autres part, aux demandeurs d'emploi de retrouver le chemin de l'insertion professionnelle.

**L'objectif de la Région est de mettre en œuvre 100 opérations DEFI en 2020.** A l'issue d'une opération DEFI, c'est la possibilité pour un demandeur d'emploi de signer un CDI ou un CDD de longue durée et pour l'entreprise de permettre son développement sur le territoire.

**Après les Cordées du Territoire, la Région Centre-Val de Loire retourne dans chaque bassin de vie pour signer des conventions de partenariat avec les entreprises et les acteurs de l'emploi pour la création de formations « cousues main »** répondant à des besoins en compétences spécifiques, destinées aux demandeurs d'emplois, que les entreprises signataires s'engagent à recruter.

A noter qu'en 2019, 46 opérations DEFI ont été réalisées soit 160 entreprises signataires pour 564 personnes formées aux métiers qui recrutent.

**A ce jour, 70 opérations DEFI ont été réalisées, couvrant les métiers de la santé, du service à la personne, de l'industrie, de la logistique, du tertiaire, des transports... La Région se félicite du succès de son dispositif !**

**Un PACTE avec l'Etat pour investir dans les compétences :**

Le Plan d'investissement dans les Compétences prévoit une mobilisation de l'Etat de 15 milliards d'€ sur 5 ans. Il s'agit de former 1 million de jeunes et 1 million de demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés. La Région, engagée dans ce Plan, signe, avec l'Etat, et après une année 2018 d'amorçage, **le Pacte régional d'investissement dans les compétences 2019-2022.**

Mobilisée pour l'Orientation et la Formation, la Région s'engage avec l'Etat, les partenaires sociaux et les acteurs de l'emploi et de la formation, dans la transformation de l'offre de formation, des parcours et de l'accompagnement de chacun.

**En Centre-Val de Loire, le Pacte représente 250 Millions d'€, versé par l'Etat, avec un objectif de 72 000 personnes formées à l'horizon 2022.**